

DELIBERATION N°2
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

N°20-02

Date de convocation

18/02/2020

Nombre de délégués

- ◇ En exercice : 67
- ◇ Présents : 35
- ◇ Votants : 34

Objet :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019

L'an deux mil vingt, le cinq mars à dix-huit heures, le Comité syndical convoqué, s'est réuni à Villefranche-sur-Cher, sous la présidence de M. Claude CHANAL.

Présents : Les délégués des Communes, Communauté de Communes et Conseil Départemental

<p>ANGE : CHATEAUVIEUX : CHATRES-SUR-CHER : Claude de CARFORT CHISSAY-EN-TOURAIN : Philippe PLASSAIS CHOUSSY : Christian PONNELLE COUFFY : Patrice BRAULT GIEVRES : Robert MOUGNE, Françoise GILOT-LECLERC GY-EN-SOLOGNE : Jocelyne DUFRAISSE-FRIGOLA LA CHAPELLE-MONTMARTIN : Claude CHANAL LANGON-SUR-CHER : Jean-Marc BARY LOREUX : Jacqueline ECHARD, Joël HERISSET MARAY : Patrick MAILLET, Gérard THUE MENNETOU-SUR-CHER : Christophe THORIN, Martine TONNARD MEUSNES : Jacky AUGIS MONTRICHARD - VAL DE CHER : Pierre LANGLAIS, Dominique FIDRIC MUR-DE-SOLOGNE : Jérôme FERRE</p>	<p>PRUNIER-SUR-SOLOGNE : Claude THEREZE, Jacqueline COGNET ROMORANTIN-LANTHENAY : Michel GUIMONET ROUGEOU : Jean-Paul POIDRAS SAINT-JULIEN-DE-CHEDON : Bernard CHARRET SASSAY : Sylviane TURMEAUX SEIGY : Marc RIBEAU SELLES-SUR-CHER : Francis MONCHET SOINGS-EN-SOLOGNE : Anne-Marie DELALANDE VALLIERES-LES-GRANDES : Francis GESMIER VILLEFRANCHE-SUR-CHER : Jean-Claude OTON, Isabelle BEAUJARD VILLEHERVIERS : Hervé DELORME CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS : Nicole ROGER CONSEIL DEPARTEMENTAL, Jean-Marie JANSSENS, Jacques MARIER</p>
--	---

Absents excusés :

<p>CHATILLON-SUR-CHER : Pierre JULIEN CHEMERY : Françoise CHARLES CHOUSSY : Christian PONNELLE LE CONTROIS EN SOLOGNE : Jean-Luc BRAULT, Béatrice HUC, Daniel ROINSOLLE COUDES : Hubert MARSEAULT COUFFY : Jean-Pierre EPIAIS FAVEROLLES-SUR-CHER : Bernard GIRAULT, Olivier RACAULT LASSAY-SUR-CROISNE : Fanny COMPAIGNON de MARCHEVILLE MUR DE SOLOGNE : Nathalie LEPAPE NOYERS-SUR-CHER : André COUETTE, Jacques MOREAU OSLY : Chantal MARDON, Florence JOLY PONTLEVOY : Hubert ARMAND, Jean-Louis BERTHAULT</p>	<p>SAINT-AIGNAN : Stéphanie ROLAND SAINT-GEORGES-SUR-CHER : Philippe GAUTHIER SAINT-JULIEN-SUR-CHER : Romain SOURIOUX, Florence MALLIET THESEE : Daniel CHARLUTEAU CC VAL DE CHER - CONTROIS : Daniel CHARLUTEAU CONSEIL REGIONAL : Tania ANDRE, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED. SOUS PREFECTURE DE ROMORANTIN-LANTHENAY : Madame la sous-Préfète Catherine FOURCHEROT</p>
--	---

Transmis

à la Sous-Préfecture de



Publication le :
ou notifié le :

Procurations : Annick GOINEAU pouvoir à Jacqueline ECHARD, Jacky DEFORGES pouvoir à Claude CHANAL, Christian SAUX pouvoir à Christophe THORIN, Marie-Pierre BEAU pouvoir à Jacky AUGIS, Patrick LE FRENE donne pouvoir à Francis GESMIER

Vu la délibération n°19.013 du Comité syndical du 18 mars 2019 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu la présentation du compte administratif de l'exercice 2019 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Recettes de fonctionnement 2019	295 616.61 €
Dépenses de fonctionnement 2019	296 892.42 €
Résultat de fonctionnement 2019	-1 275.81 €
Report de fonctionnement 2018	+86 044.19 €
Excédent cumulé pour 2020	84 768.38 €

Pour extrait conforme au
Registre des délibérations

SELLES-SUR-CHER, le

LE PRESIDENT,
Claude CHANAL

INVESTISSEMENT :

Recettes d'investissement 2019	8 687.56 €
Dépenses d'investissement 2019	17 422.61 €
Résultat d'investissement 2018	-8 735.06 €
Report d'investissement 2018	1 484.62 €
Excédent cumulé pour 220	-10 219,67 €

Considérant que ce compte administratif est strictement conforme au compte de gestion tenu par le trésorier,

Monsieur le Président du Syndicat de Pays ayant quitté la séance et le Comité syndical siégeant sous la présidence de Monsieur Daniel SINSON,

Après en avoir délibéré,

par : contre : 0
abstention : 0
pour : 34

le Comité syndical approuve le compte administratif de l'exercice 2019 du Syndicat du Pays.

LE PRESIDENT DE SEANCE,

